



131, rue Damrémont 75018 PARIS

E-mail : urif.fo@yahoo.com

 @ URIFFO

PREFECTURE DE LA REGION ILE-
DE-FRANCE
Monsieur Michel CADOT
Préfet de région

Paris, le 18 mars 2020

Monsieur le préfet de région,

Le 1er ministre a rencontré les confédérations syndicales afin de faire le point sur l'évolution du COVID-19 et sur les mesures à prendre.

Dans les derniers jours, il nous semble que des déclarations contradictoires et difficilement compréhensibles circulent sur la dangerosité du virus, sur le confinement, sur l'approvisionnement des matériels non seulement pour les personnels de santé mais également pour la population d'une façon plus générale, sur les capacités d'accueil en réanimation, sur les capacités de production des matériels, particulièrement en Ile-de-France.

Nous avons contribué à ce que toutes les mesures soient prises pour assurer la sécurité des salariés dans leur ensemble.

Nous estimons aujourd'hui que tout n'a pas été fait pour garantir celle-ci et particulièrement sur les moyens à mettre en œuvre à l'hôpital mais également dans tous les services publics et dans le secteur privé.

En Ile-de-France, aucun élément ne nous a été communiqué concernant l'évolution de la maladie, les moyens mis en œuvre dans tous les secteurs, les capacités à produire masques, gel, ventilateurs pulmonaires, les effectifs nécessaires pour renforcer les équipes existantes au bord de l'asphyxie, les lits qu'il convient de multiplier pour accueillir les malades.

Il nous faut obtenir toutes les informations réelles sur la situation vécue en Ile-de-France par tous les moyens que vous jugerez utile.

Les déclarations de l'ex ministre de la santé nous inquiètent d'autant que nous avons le sentiment que beaucoup d'éléments d'informations ne sont pas clairs et contribuent ainsi à l'aggravation de l'inquiétude des Français.

Une organisation syndicale responsable, indépendante, attachée à l'existence des moyens concernant l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail se doit d'obtenir les éléments réels concernant la santé des travailleurs d'autant que la réforme du code du travail a entraîné des coupes sombres sur ce qui existait avec la disparition des CHSCT.

Restant à votre disposition, nous vous adressons nos salutations les meilleures.

Gabriel Gaudy
Secrétaire général URIF FO